AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 (2)ItemJean-Baptiste André Godin à monsieur Deslauriers, 29 décembre 1847

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Deslauriers, 29 décembre 1847

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

Degon∏ est cité(e) dans cette lettre

<u>Deslauriers</u> ⊓ est destinataire de cette lettre

Godon, Jules-Charles (1814-1891) est cité(e) dans cette lettre

Afficher la visualisation des relations de la notice.

Informations sur le document source

CoteFG 15 (2)
Collation1 p. (156)
Nature du documentCopie manuscrite
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Deslauriers, 29 décembre 1847, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 29/11/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/26580

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e<u>Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)</u>
Date de rédaction<u>29 décembre 1847</u>
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
Destinataire<u>Deslauriers</u>
Lieu de destinationLaon (Aisne)

Description

RésuméSur l'affaire de contrefaçon Degon : Godin informe Deslauriers qu'il a demandé à Godon de lui transmettre son dernier brevet pour le joindre au dossier qu'il détient ; Godin évoque l'expertise du 18 décembre à Guise ; il communique à Deslauriers le relevé des déclarations de Degon en lui indiquant que ses mémoires précédents suffisent à y faire réponse ; il demande à Deslauriers si le tribunal recevra bientôt le rapport d'expertise dont il aurait aimé avoir communication à Guise.

Mots-clés

Brevets d'invention, Consultation juridique, Contrefaçon, Fonderies et manufactures "Godin", Procédure (droit)

Personnes citées

- <u>Degon [monsieur]</u>
- Godon, Jules-Charles (1814-1891)

Lieux citésGuise (Aisne)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

NomGodon, Jules-Charles (1814-1891) GenreHomme Pays d'origineFrance Activité

- Droit/Justice
- Fouriérisme

BiographieMagistrat et fouriériste français né en 1814 à Laon (Aisne) et décédé en 1891. Il est inscrit à l'ordre des avocats de Laon en 1838 avant d'être nommé en 1848 substitut du procureur de la République à Laon. Il est nommé chevalier de la

Légion d'honneur en février 1878 alors qu'il est conseiller à la Cour d'appel de Caen (Calvados).

NomDegon

GenreHomme

Pays d'origineInconnu

ActivitéInconnue

BiographieRéside à Esquéhéries (Aisne) en 1857. Il a peut-être un lien de parenté avec Marie Josèphe Florentine Degon (1794-1867), native d'Esquéhéries et épouse du père de Jean-Baptiste André Godin.

NomDeslauriers GenreHomme Pays d'origineInconnu ActivitéIngénieur

BiographieIngénieur civil et directeur de l'usine de gaz de Laon (Aisne) en 1847. Notice créée par <u>Équipe du projet FamiliLettres</u> Notice créée le 29/06/2022 Dernière modification le 26/04/2023

18hy 156 Organie Monaine Suske les cuisineres qui ont eté imanées pour vous par M. villette ayant ite porties a son compite faute par lue de marior prevince de utte revenestance il a reclame insuite mais da litte me dance want poer aver he votre pe vous prie De vous entendre ava la pour a que vous where I der faire les funds they his pour le y arkif prochains ala exitera toute complication Siculare et tout evener Nous ramarquerery sur had for in print sileran a for 1664 que la misiniere a 3 fours est da pria de fe 1h5 par suito des perfelisamements que sy ai apporte pe new fais plus a fe tho agrury Me m. de Des lauriures) Laon Mondieux. 29 your pensant queledossier estat resti entre vos maisso fai price Mr. Godon dy joindre mon dernier bust afin de recevoir tout en mine lemps. il a ite amonie au tribunal par lavoue Digon que Me les capité avaient opice le samure 14 se it quarant de se siporur its avount dressir hur capport mon aroue wa hier me repondre etent mouns enstruet. ne sachant que faire des dires du siur Digon pe premis la parté de vous le ramette sous ce plas rien ne mig prarrait meritor une reponse omes memois Soivent Saffer wortence je vous servi très oblige de me faire commaitre di le tribunal doit bientet etre en poussion de notre rapport dong paparais quil nous servet donne con nous same avant votre deport de quies Monsieur dole desous Restaur